OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA PHASE TROIS

1. **Rendement.** Identifier les occasions d'instruction de la phase trois.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) le document de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) de l'instruction de la phase trois,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d'instruction de la phase trois, y compris :

   a. l'instruction obligatoire,

   b. l'instruction complémentaire.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier l'instruction obligatoire de la phase trois, y compris : a. l'instruction commune aux éléments marine, armée et aérien de l'OCC, incluant : 1. le civisme, 2. le service communautaire, 3. le leadership, 4. la forme physique et le mode de vie sain, 5. les sports récréatifs, 6. le tir de précision avec la carabine à air comprimé, 7. la connaissance générale des cadets, 8. l'exercice militaire, 9. les techniques d'instruction; b. l'instruction propre à l'élément marin, incluant : 1. la Marine canadienne et milieu maritime, 2. le travail de câbles et de cordages, 3. l'opération d'un navire, 4. la navigation à la voile, 5. la compétition inter-divisions en matelotage.	Activité en classe	10 min	A0-096

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PG-002/A-CR-CCP-603-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de la phase trois.	Exposé interactif	5 min	Voir les remarques au paragraphe 11.a.
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent identifier les occasions d'instruction de la phase trois.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

   a. Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets aux occasions d'instruction de la phase trois.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de la phase trois et susciter leur intérêt pour celles-ci.

7. **Documents de référence.** A0-096 Directeur – Cadets 3. (2007). OAIC 11-04 *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. le document de cours sur les OREN et les OCOM de la phase trois,

   b. des feuilles de tableau de papier,

   c. des marqueurs et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

   a. Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour savoir les occasions d'instruction complémentaire de la phase trois pour le PE 2.

   b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PG-002/A-CR-CCP-603-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.